

Le développement des compétences psychosociales des enfants et des adolescents

26, 27 septembre & 24, 25 octobre 2022 - LYON

Contribuer au développement des compétences psychosociales (CPS) est aujourd'hui reconnu comme un déterminant majeur de la santé et du bien-être. De nombreux travaux scientifiques ont permis de montrer l'efficacité de programmes qui ont inspiré des expériences françaises faisant l'objet d'évaluations. L'état des connaissances sur les enjeux de tels programmes et de leurs caractéristiques permet de dégager des exigences qu'impliquent l'action portant sur le développement des CPS. Celle-ci, inscrite dans une démarche de promotion de la santé, invite à ré-

OBJECTIFS



A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- S'approprier le concept des compétences psychosociales (CPS).
- Inscrire la démarche de développement des CPS dans le champ de la promotion de la santé.
- Comprendre le lien entre le développement des CPS et la réduction des Inégalités Sociales de Santé
- Connaître les postures professionnelles et les pratiques éducatives soutenant le développement des CPS.
- Identifier les leviers permettant le développement des CPS chez son public dans le cadre de ses missions.



PUBLICS

Tous professionnels ou bénévoles associatifs susceptibles de mettre en place des projets de promotion de la santé. Les publics de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont prioritaires.

Si vous êtes porteur d'un handicap, nous vous invitons à contacter le-la responsable pédagogique (cf. p.2), afin de vérifier ensemble que l'environnement matériel et les modalités de formation sont adaptées.



PRÉREQUIS

Il n'y a pas de prérequis pour accéder à cette formation.



INTERVENANTES

Alice COSTE & Isabelle JACOB formatrices en promotion de la santé à l'IREPS ARA.



LIEU

IREPS Auvergne-Rhône-Alpes
62 cours Albert Thomas—69008 LYON
(métro ligne D - station Sans Soucis)



DURÉE & HORAIRES

4 jours soit 28h au total
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Tarif : Sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA

Date de mise à jour de ce programme :
02/11/2021

Le développement des compétences psychosociales des enfants et des adolescents

26, 27 septembre & 24, 25 octobre 2022 - LYON



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET EVALUATION

Formation en présentiel dans une salle dédiée à la formation avec vidéoprojecteur.

Groupe de 10 à 15 participants, minimum/maximum (2 personnes maximum par structure).

Démarche participative qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.

L'espace extranet de la formation met à disposition les ressources documentaires nécessaires pour les stagiaires : supports de formation, bibliographie, documentation complémentaire.

Emargement et suivi de présence par demi-journée.

Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.

Remise d'une attestation de fin de formation.

Suivi d'évaluation entre 3 et 6 mois par questionnaire.



PROGRAMME

Jour 1 : L'approche des compétences psychosociales en promotion de la santé

- Les CPS dans le champ de la promotion de la santé
- Les CPS : concepts et définitions
- Découvertes et expérimentation : la connaissance de soi et des autres

Jour 2 : La relation éducative au service du développement des CPS

- Réflexion sur la posture professionnelle et les pratiques éducatives
- Les conditions d'apprentissage
- Découvertes et expérimentation : compétences émotionnelles et communication

Jour 3 : Concevoir des projets de développement des CPS

- Repères méthodologiques
- Prendre en compte les inégalités sociales de santé dans les projets CPS
- Découvertes et expérimentation : coopération et résolution de problème

Jour 4 : Les CPS dans la pratique

- Mise en situations expérimentation de technique d'animation
- Réflexivité sur les postures mises en œuvre

Renseignements pédagogiques :
Isabelle JACOB - IREPS ARA
Tél. 04 72 00 55 70
prenom.nom@ireps-ara.org

2/2



DEMANDE D'INSCRIPTION p.1/2

Je souhaite m'inscrire à la formation :

LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES DES ENFANTS ET DES JEUNES

prévue les 26, 27 septembre & 24, 25 octobre 2022 à Lyon

Merci d'écrire lisiblement et de remplir tous les champs.

Un bulletin d'inscription incomplet ne pourra pas être validé, veuillez remplir attentivement SVP.

CONTACT DU-DE LA CANDIDAT-E

NOM : Prénom :

Profession / fonction :

Adresse + VILLE (si inscription à titre individuel) :

Tél :

Email (OBLIGATOIRE et PROPRE AU CANDIDAT !) :

CONTACT DE L'EMPLOYEUR (ne pas remplir si vous êtes indépendant ou particulier)

Nom + Raison Sociale :

Adresse + VILLE :

Nom et prénom du responsable hiérarchique :

Tél :

Email du responsable (OBLIGATOIRE et différent de celui du stagiaire, pour signer votre convention):
.....

Bénéficiez-vous d'un financement public ou d'un OPCO ? Oui, lequel : Non

Veuillez noter SVP :

- ◆ Le nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure).
- ◆ Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée et en fonction des éventuels prérequis.
- ◆ Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur.
- ◆ Une convention de formation, à nous retourner signée, sera envoyée par mail à votre employeur. Si vous êtes un particulier ou un indépendant, un contrat vous sera envoyé pour signature.

Suite du bulletin en p.2 svp.



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat.



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum. Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire. Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement. Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.](#)



DEMANDE D'INSCRIPTION p.2/2

Pour finaliser votre demande d'inscription, merci de nous parler de vous...

VOTRE STATUT PROFESSIONNEL (OBLIGATOIRE) :

- Salarié(e) du privé
- Salarié(e) du public
- Personne en recherche d'emploi
- Particulier / Etudiant
- Bénévole
- Profession libérale ou indépendant

QUELS SONT VOS BESOINS OU VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION ?

.....

.....

.....

.....

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin spécifique, notamment lié à une situation de handicap.

Bulletin à retourner par mail ou courrier
avant le 30 juin 2022 à :
IREPS ARA
62, cours Albert Thomas—69008 LYON
 Tél. 04 72 00 55 70
formation@ireps-ara.org



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat.

Soutien

